



CREEZ UN ATELIER ECORESPONSABLE

Les solutions du bâtiment aux utilités

Objectifs :

- Réduire l'impact environnemental de ses ateliers
- Savoir identifier les points clés pour un bâtiment plus durable
- Être en mesure d'orienter un maître d'œuvre sur les meilleures solutions techniques (bâtiment et utilités)

Contexte :

Dans un contexte économique où l'impact environnemental est un levier essentiel de progrès, le développement immobilier de son activité dans une démarche écologique devient indispensable. Construire un bâtiment respectueux de son environnement n'est pas une simple tendance mais aussi un levier de sobriété et de résilience.

Programme :

Mardi 19/01/2021 de 14h00 à 17h30

1. Introduction
 - Contexte économique, social et environnemental
2. Notions fondamentales
 - Les 6 points clés

Judi 21/01/2021 de 14h00 à 17h30

1. Un bâtiment plus respectueux de l'environnement est-il forcément plus cher ?
 - La notion de « coût global et bénéfice durable »
2. Les étapes pour construire un projet durable
3. Les bénéfices
 - Productivité
 - L'expression d'un engagement pour un environnement préservé
4. Exemples de réalisations : solutions architecturales et techniques vertueuses
 - Une approche globale pour des bâtiments tous différents

Méthode et moyens pédagogiques :

- Vidéoprojecteur
- Support de formation remis aux stagiaires
- Méthode participative alternant phases théoriques et exercices pratiques et/ou jeu de rôles

Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement

Moyens évaluation des connaissances : exercices et cas pratiques et/ou questionnaire d'évaluation, attestation de formation

Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme

Au besoin, notre référent handicap, se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation. Contactez notre responsable administratif de la formation (laure.dupin@critt-iaa-paca.com) au 04 90 31 55 08

Date, lieu et durée en h

19 et 21/01/2021 (7h)

En distanciel les après midi

Contact pédagogique :

[Yvan DELOCHE](#)

Intervenant :

Hervé MEYER – Architecte chez APACHE

Public

Direction, services techniques, qualité, environnement

Prérequis

- Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette pour se connecter à la formation
- Connaître les grandes exigences fonctionnelles d'un bâtiment agroalimentaire.

Tarifs :

Adhérent 2020 :

450 € HT/stagiaire (540 € TTC)

Non Adhérent 2020 :

650 € HT/stagiaire (780 € TTC)

Repas et documentation compris.
(Prise en charge partielle ou totale possible : renseignez-vous auprès de votre OPCO)

Inscription en ligne :

[\(Cliquez ici\)](#)

Organisme de Formation

AGROALIMENTAIRE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

N° organisme de formation :
93840083884



N° Datadock 0001409

Contact administratif :

[Laure DUPIN](#) : 04 90 31 55 08

Mise à jour le : 16/10/2020



BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner par email laure.dupin@critt-iaa-paca.com ou inscription en ligne ([Cliquez ici](#))
ou à l'adresse suivante : Cité de l'Alimentation - 100 Rue Pierre Bayle - BP 11548 - 84140 MONTFAVET

Créez un atelier écoresponsable
Les 19 et 21 janvier 2021 en distanciel les après midi
N° organisme de formation : 93840083884 - N° Datadock : 0001409

Entreprise :

Adresse :

CP : Ville : Tél :

Responsable de l'inscription : (Nom - Prénom) :

Mail :

Tél : Fonction :

Inscription des personnes suivantes : « Nous rappelons que, comme pour les formations en présentiel, toute personne participant à une formation à distance doit y être inscrite »

Nom	Prénom	Fonction	Email
1-			
2-			
3-			

Coût de la formation pour l'entreprise :

Adhérent 2020 : 450 € HT/stagiaire (540 € TTC)

Non adhérent 2020 : 650 € HT/stagiaire (780 € TTC)

Réduction de 20% à partir du 2ème participant de la même société

Au besoin, notre référent handicap, se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation. Contactez notre responsable administratif de la formation (laure.dupin@critt-iaa-paca.com) au 04 90 31 55 08

Total : € HT ; soit : € TTC

Conditions d'annulation :

Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite (mail, fax, courrier).

Pour toute inscription annulée après le 06/01/2021, la totalité des frais sera due au CRITT agroalimentaire PACA.

Nom, Prénom, Signature de la personne habilitée à engager les inscriptions pour l'entreprise	Cachet
FAIT A	LE

